



OM Mercato
Bennacer s'offre
un bain de foule
à l'aéroport

/PHOTO DAVID ROSSI

Pages Sports

Avignon Municipales 2026
La gauche
en quête d'une
nouvelle unité

Page 5

Vaucluse
L'Europe accorde
son IGP au melon
de Cavaillon

Page 9

Bassin de vie d'Avignon Aménagement du territoire

Cap sur 2045

Urbanisme, commerce, environnement, transports, logement...
Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) dessine l'avenir
des 34 communes du bassin de vie d'Avignon.

Page 3 / PHOTO LA PROVENCE



/PHOTO FRANCK PENNANT

**Journée nationale
Prévention
du suicide:
tous concernés**

Alors que la santé mentale est érigée en grande cause nationale, à Marseille, les initiatives se multiplient pour les adolescents comme pour les adultes. **Pages Grand Sud**



Dès le 25 février
Trois
candidats
provençaux



Interview
"La Pampa":
Artus épate
dans un

Politique
Pourquoi
le RN
ne votera

SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

L'aménagement de 34 communes d'ici à 2045 se joue maintenant

Urbanisme, zones d'activités, habitat, mobilités, environnement... À quoi ressemblera le bassin de vie d'Avignon dans vingt ans ? Le schéma de cohérence territoriale (SCoT), en cours d'élaboration, y répond.

Depuis juin 2024, les réunions publiques sur le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin de vie d'Avignon ne suscitent guère l'enthousiasme. Pourtant, "il concerne 310 000 habitants", signale Clairmande Robichon, chargée de mission SCoT et urbanisme au sein du syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA), présidé par Pascale Bories, maire de Ville-neuve-lez-Avignon et conseillère communautaire. "C'est en se basant sur le SCoT, par exemple, que les communes accordent les permis de construire et d'aménager", poursuit-elle.

Logement, économie, terres agricoles : 3 défis majeurs à relever

Quid du SCoT du bassin de vie d'Avignon ? Créé en 2004, celui-ci a grandement évolué en vingt ans ; il s'applique désormais à 34 communes du Vaucluse (Sud-Paca) et du Gard (Occitanie) réparties dans 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), soit les agglomérations du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, et les communautés de communes d'Aygues-Ouvèze en Provence et du Pays d'Orange en Provence. Amorcée en 2022, la révision du SCoT (approuvé en 2011) est en phase d'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO). Présenté en réunion publique, le DOO "détaille les grandes orientations du projet d'aménagement". "Le DOO couvre des thématiques clés telles que : la gestion de l'espace et la répartition des logements ; la préservation des terres agricoles et des espaces naturels ; les stratégies de développement économique à l'horizon 2045", explique Clairmande Robichon.

1 Offrir un cadre de vie attractif et de qualité en réussissant la sobriété foncière

Le bassin de vie d'Avignon est "un territoire attractif pour les familles, retraités et personnes sans activité professionnelle, mais qui voit partir massivement ses étudiants", constate l'agence d'urbanisme Rhô-



Une fois voté, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin de vie d'Avignon fixera "les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, et de lutte contre l'étalement urbain". / PHOTO ARCHIVES LP

315 000 habitants sont concernés par le SCoT.

ne Avignon Vaucluse (Aurav), sur laquelle s'appuie le SMBVA pour établir le SCoT. Entre 2018 et 2019, "plus de 40% des 11 850 personnes ayant quitté le territoire avignonnais (avaient) entre 20 et 24 ans". L'objectif du SCoT est "de garder les jeunes sur le territoire", observe Clairmande Robichon. "En renforçant le socle universitaire, mais aussi en développant l'offre de formation et d'emploi, et le logement pour les jeunes ménages." Plus largement, le SCoT anticipe l'accueil de "33 000 habitants". Les communes et les EPCI devront "répondre à un besoin estimé de 28 300 logements entre 2026 et 2046". Des logements qui s'inscriront dans "une offre d'habitat diversifiée, avec de nouvelles formes urbaines, plus compactes, tout en favorisant le recyclage urbain, pour en faire un levier de qualité de vie".

2 Engager la résilience du bassin de vie d'Avignon face au changement climatique

La loi Climat et résilience a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050 associé à une réduction importante de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf). Le SCoT vise à "réussir une trajectoire ZAN adaptée à tous les contextes du bassin de vie", indique le DOO. Pour y parvenir, "il définit les zones à risques, les espaces, la biodiversité et les ressources naturelles - telle que l'eau de la nappe phréatique du miocène, dans le secteur d'Orange - à préserver." En contrepartie, "il désigne les zones préférentielles pour le développement ou l'implantation de zones d'activités économiques, de zones dédiées aux services publics et aux équipements communautaires, de zones habitables [...]". Tout en "encourageant le développement des énergies renouvelables". Bon à savoir : "Nous avons consommé environ 200 ha depuis l'adoption de la loi en 2021, c'est beaucoup trop, prévient Clairmande Robichon. Car cela signifie qu'il ne reste que 600 ha à 700 ha consommables jusqu'en 2050."

3 Affirmer le bassin comme centralité de l'espace rhodanien en intensifiant ses leviers de rayonnement

Le bassin de vie d'Avignon "a été identifié comme un des territoires moteurs de la région, un territoire métropolitain comme le sont Aix-Marseille, Toulon et Nice", précise Clairmande Robichon. À ce titre, le SCoT propose le meilleur maillage possible entre création, extension ou mutation de zones d'attractivité territoriale (projets économiques stratégiques, au nombre de 17 dans le DOO) et zones de développement local ("des zones plus petites, mais qui rapprochent l'emploi

3 chiffres à retenir

1 SYNDICAT MIXTE

Le syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA) élabore, approuve, suit et révisé le SCoT.

1 TERRITOIRE

S'étendant sur 770 km² (dont 54% de terres agricoles et 27% d'espace urbanisé), il comprend 34 communes (7 dans le Gard et 27 dans le Vaucluse) réparties dans 4 EPCI.

1 POPULATION

Il touche 314 804 habitants dont 63% dans le Grand Avignon.

Le document d'orientations et d'objectifs (DOO) sera suivi par l'arrêt du projet en avril 2025 et l'adoption du SCoT (par les 48 élus de l'assemblée délibérante) début 2026. Et la mise en conformité du PLU par les communes n'aura pas lieu avant 2028.

des populations alentour", au nombre de 33).

"Confirmer le cap en matière d'aménagement commercial" va de pair avec "la création des conditions d'une mobilité durable efficace pour tous". Le SCoT préconisera dès lors de "miser sur l'étoile ferroviaire, articuler l'offre de transports en commun pour mieux la développer, bâtir un territoire des modes actifs (vélo et marche), et coordonner les politiques publiques de lutte contre l'autosolisme".

Benjamin JANSSENS
bjanssens@laprovence.com

Infos sur scot-bva.fr. Ou écrire à contact@scot-bva.fr.

En conformité avec la loi Climat et résilience

Le SCoT "fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, de lutte contre l'étalement urbain, de prévention et de remise en état des continuités écologiques terrestres et aquatiques, en conformité avec la loi Climat et résilience (du 22 août 2021, qui a posé un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon de 2050)", résume Clairmande Robichon du SMBVA. Il s'avère ainsi un formidable "outil de transformation au service du territoire". Et ce en dépit d'une mise en œuvre qui fait parfois (souvent ?) grincer des dents, des élus, des acteurs publics et privés, et des administrés. Car le document a "une portée juridique avec laquelle les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacement urbain, les plans locaux d'urbanisme, et les cartes communales doivent être compatibles", précisent les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

Vaucluse
Confidentiels

Les producteurs de raisin de cerise et d'abricot pourront être indemnisés pour l'épisode de gel d'avril 2024

Les exploitants non assurés frappés par l'épisode de gel survenu en pleine floraison, entre le 19 et le 23 avril 2024, vont pouvoir souffler. Les pertes sur leurs récoltes devraient être en partie compensées par "l'indemnité de solidarité nationale" actée par le gouvernement. Le guichet pour déposer les demandes sera ouvert du 10 février au 10 mars 2025 via procédure en ligne "AleaNat". La zone concernée englobe le Luberon, le Comtat et jusqu'au Ventoux. Pour la production de vigne, cuve et table, une zone de 73 communes est reconnue comme sinistrée, une autre de 65 communes pour la production de cerise de bouche et d'industrie. Le périmètre est restreint à une quinzaine de communes concernant la production d'abricot recentrée sur le Comtat et les monts de Vaucluse. Alors que les jours précédents, des températures particulièrement douces avaient favorisé la floraison, une vague de froid nocturne s'était abattue sur une longue "bande climatique" allant du Vaucluse jusqu'au Var en traversant le pays d'Aix, brûlant les bourgeons dans des proportions pouvant aller jusqu'à 80%.

Rénovation du collège Roumanille : une "satisfaction personnelle pour Samir Allel"

Content, heureux le conseiller départemental Samir Allel. Un peu énervé aussi que le groupe de gauche ait oublié de relever son investissement dans un communiqué félicitant le vote à l'unanimité d'une motion, en séance plénière le 17 janvier, ayant décidé le Département de Vaucluse et la région Sud à se mettre d'accord pour entamer des travaux de remise en état du collège Roumanille. "J'm'en réjouis, c'est l'aboutissement d'un combat mené depuis mon élection au Département en 2021. Au-delà d'une satisfaction personnelle, c'est également une victoire de la communauté éducative de cet établissement, et d'une volonté politique que j'inscris dans le consensus, afin d'apporter des réponses à ce territoire en déshérence et dont je suis l'élu. Je remercie tous ceux qui ont contribué à faire aboutir ce dossier, en premier lieu la présidente Dominique Sant et l'ensemble de mes collègues. Il importe maintenant que la réhabilitation puisse s'inscrire dans l'exemplarité écologique, et permette aux collégiens, ainsi qu'aux enseignants, de travailler dans les meilleures conditions."

La Provence recrute

Vous vous intéressez à l'actualité locale ?
Vous recherchez un complément de revenus ?

Pour améliorer sa présence au cœur des territoires, votre quotidien cherche à renforcer ses équipes de correspondants locaux dans les ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, LE VAUCLUSE ET LES BOUCHES-DU-RHÔNE.